



ISSN 0154 - 2109



Densité du Bruant proyer *Miliaria calandra* sur un plateau du sud du Puy-de-Dôme.

Alex Clamens.



LE GRAND-DUC N°82 (ANNEE 2014)



Introduction

Le Bruant proyer est un oiseau des milieux ouverts. En Auvergne, il niche dans les plaines céréalières, les prairies de fauche et les landes, principalement en plaine puisque 69 % des données recueillies lors de l'atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne l'ont été à une altitude inférieure à 500 m (GIGAULT *in* LPO AUVERGNE, 2010). Il évite les bocages dès que le maillage des haies se resserre. Dans les Couzes (sud du Puy-de-Dôme), BOITIER (2002) a montré que la densité de l'espèce diminue au fur et à mesure que le taux de boisement augmente. Cette note présente des mesures de densité obtenues pour cette espèce par une méthode peu utilisée par les ornithologues : la prospection en VTT.

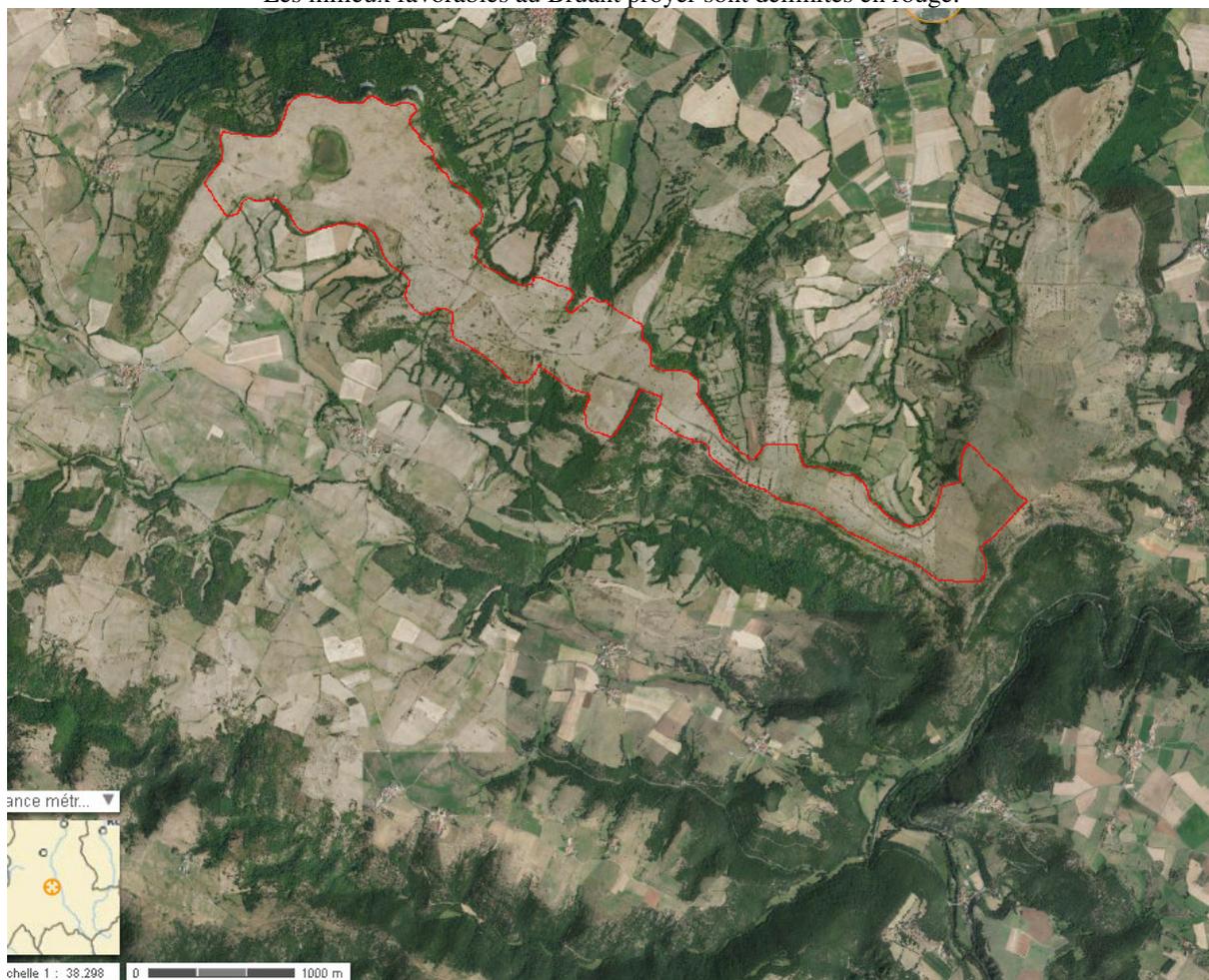
Site d'étude

Le site d'étude est constitué par le plateau situé au sud d'Augnat et de Saint-Gervazy (Puy-de-Dôme). Si la partie orientale du plateau appartient au département de la Haute-Loire, la zone prospectée est totalement située dans le département du Puy-de-Dôme. Résultant d'une inversion de relief, une coulée de basalte ayant protégé son substratum de l'érosion, le plateau présente une forme allongée d'orientation sud-est nord-ouest, à une altitude comprise entre 700 et 813 m. Il est quasi uniquement couvert de pelouses parsemées d'arbres isolés et d'arbustes. Les pelouses sont pour partie fauchées, pour partie pâturées par des moutons et quelques vaches de race Salers.

Méthode d'étude

Le plateau a été parcouru d'est en ouest en VTT le 14 juin 2013, entre 7h et 9h30. Le déplacement a été fait à vitesse constante, ponctué d'arrêts pour localiser les Bruants proyers chanteurs sur une carte. Les mâles chanteurs ont ensuite été reportés sur une photo aérienne du plateau. Sur cette photographie, la limite des milieux potentiellement favorables au Bruant proyer (pelouses) et assez proches de l'itinéraire pour que les chanteurs soient audibles a été déterminée visuellement (Figure 1). La surface correspondante a été calculée avec le logiciel Mesurim. Le même itinéraire a été parcouru le 14 juin 2014 en comptant les chanteurs mais sans les localiser.

Figure 1 : Photo aérienne du plateau (Source : Geoportail).
Les milieux favorables au Bruant proyer sont délimités en rouge.

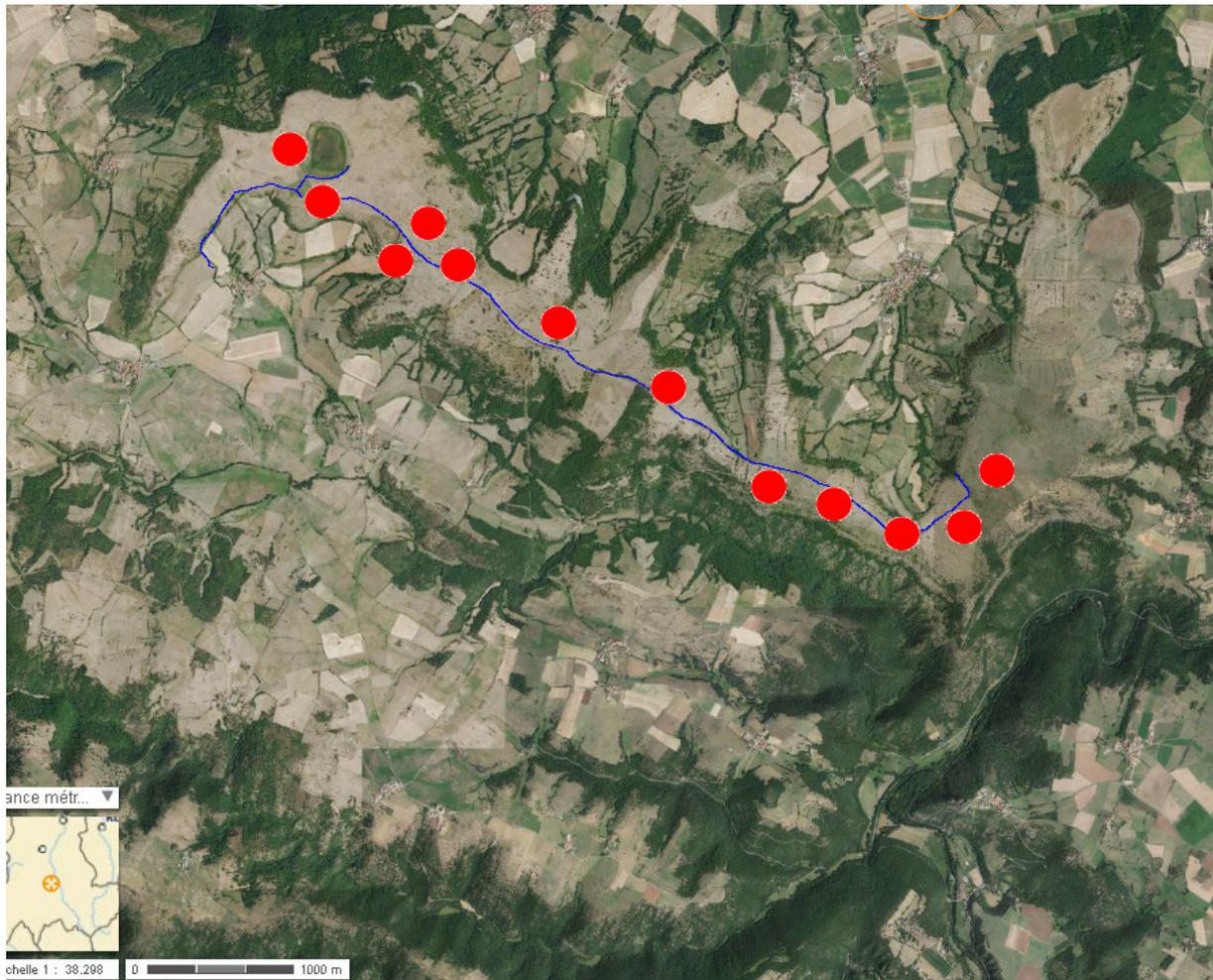


Résultats

La carte de la figure 2 présente la localisation des Bruants proyers en 2013. La surface potentiellement favorable est de 3,179 km². Aucun Bruant proyer n'a été contacté en dehors de cette zone. Les 12 mâles chanteurs donnent donc une densité de 3,77 mâles au km² soit 0,38 mâle aux 10 ha. Si l'on admet que l'espèce est monogame, ce qui ne semble pas la règle (BERNARD & BROYER *in* YEATMAN-BERTHELOT & JARRY, 1994), la densité obtenue serait d'environ 0,38 couple aux 10 ha.

Le 14 juin 2014, 9 mâles chanteurs ont été contactés sur la même zone soit une densité de 0,28 couple aux 10 ha.

Figure 2 : Localisation des Bruants proyers chanteurs (ronds rouge) sur le plateau le 14 juin 2013. L'itinéraire suivi est marqué en bleu. (Source : Geoportail).



Discussion

Sur la méthode, le VTT permet de parcourir rapidement de vastes surfaces. Il se prête bien à la prospection d'espèces de milieux plutôt ouverts à condition que les densités soient faibles (il est impossible de noter tout en pédalant et tenant un guidon !). La précision des données limite également la méthode à des secteurs relativement peu accidentés afin de maintenir une vitesse la plus constante possible.

Sur le résultat obtenu, la densité en Bruants proyers sur ce plateau se situe au-dessous des valeurs les plus basses connues dans la littérature. En France, BERNARD & BROYER (*in* YEATMAN-BERTHELOT & JARRY, 1994) donnent des valeurs comprises entre 3,3 couples pour 10 ha en prairie de fauche et 0,7 couple pour 10 ha sur des prairies intensément pâturées. Pour l'Auvergne, nos valeurs sont inférieures aux plus faibles valeurs relevées par BOITIER (0,6 couple pour 10 ha) pour des taux de boisement de 19 % (BOITIER, 2002) et l'écart est trop fort pour relever d'une imprécision dans la délimitation de la surface favorable audible. Dans cette région, les densités les plus fortes ont été mesurées dans le sud du Puy-de-Dôme avec 5,8 couples pour 10 ha pour des taux de boisement de 1 % (BOITIER, 2002) et dans des landes boisées de l'Allier près de Moulins avec des densités de 2,5 couples pour 10 ha (GUELIN, 1979).

Trois hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette densité faible. Il n'est pas impossible qu'elle soit liée au pâturage intense sur ces plateaux, pratique connue pour être défavorable à l'espèce. Ceci pourrait être vérifié en localisant les mâles chanteurs par rapport aux secteurs de présence du bétail. La raison est peut-être méthodologique car les mesures de densité sont souvent réalisées sur des surfaces plus faibles que celle que nous avons retenue, et les résultats sont ensuite soit extrapolés à des étendues plus grandes, soit ramenés à des surfaces plus faibles. La parcelle la plus grande étudiée par BOITIER (2001) s'étendait ainsi sur moins de 42 ha, soit 0,4 km². Cette méthode a tendance à surévaluer les densités réelles car elle sous-estime les hétérogénéités de l'habitat et les populations ont une tendance à présenter des densités d'autant plus élevées que la surface favorable décroît. Enfin, les mesures de densité fournies par la bibliographie sont anciennes (12 ans pour la plus récente) et le programme STOC (JIGUET, 2010) a montré un déclin marqué du Bruant proyer de -38 % depuis 1989, même si une stabilité non significative se dessine depuis 2001. Cette densité faible par rapport à ce qui a été publié sur le sujet refléterait alors seulement le déclin de l'espèce sur la période considérée.

Remerciements

Merci à François Guélin pour sa relecture critique d'une première version de ce texte, à Benoît Romain pour l'utilisation de Mesurim, à Jean-Philippe Meuret et Paul Nicolas pour la révision finale.

Bibliographie

- BOITIER E., 2002.** Le peuplement des oiseaux nicheurs sur les pelouses des Couzes dans le nord du Massif Central. *Alauda*, 70 : 271-284.
- GUELIN F., 1979.** Dénombrement des oiseaux nicheurs d'une lande à saules des bords d'Allier. *Le Grand-Duc*, 15 : 51-64.
- JIGUET F., 2010.** *Les résultats nationaux du programme STOC de 1989 à 2009.* www2.mnhn.fr/vigie-nature.
- LPO AUVERGNE, 2010.** *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne.* LPO Auvergne, Delachaux et Niestlé, Paris
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1994.** *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France.* Société ornithologique de France, Paris.

